



Siège Social : Brayes, 21 chemin le travers
12000 Saint-Santin

Téléphone : 0565640791

Télécopie : 0565640796

e.mail : sari.gratacap@orange.fr

SARL au capital de 700 000€

R.C. RODEZ B 394 220 370

Dom. Banc. C.R.C.A. DECAZEVILLE 00032134020

N° siren : 394220370 00024

N° TVA intra : FR68394220370

Facture N° FC_045132

DATE	CLIENT	PAGE
10/07/2025	010422	Page 1 / 1

GAEC DES HORTES

33 IMPASSE ROSSIGNOL

46270 BAGNAC SUR CELE

REFERENCE	DESIGNATION	Quantité	Prix Brut H.T	Montant H.T	TVA
FA30MAN0160	Bon de livraison client : BC_098694 : : 12/06/25 MANOMETRE GLYCERINE 0-16 BARS	1	10,62	10,62	8
PDQDIVERS	Bon de livraison client : BC_098602 : : 24/06/25 RACCORD	1	4,98	4,98	8
HD260230	RACCORD A VISSER+ECROU M22	1	7,07	7,07	8

CONDITIONS DE REGLEMENT				BASES HT	% TVA	MT TVA	TOTAL H.T.	22,67
N°	MONTANT	MODE	ECHEANCE	8	22,67	20,00%	4,53	TOTAL TVA
1	27,20	Chèque	10/07/25				TOTAL TTC	27,20
							ACOMPTE	0,00
Chèque à réception de facture				NET A PAYER : 27,20 EUR				

Crédit Agricole Nord Midi-Pyrénées - IBAN : FR76 1120 6000 2900 0321 3402 005 - AGRIFRPP812

Clauses de réserve de propriété : le vendeur conserve la propriété pleine et entière des marchandises vendues jusqu'au paiement complet du prix,
en application de la loi du 12 mai 1980. Tout différend quel qu'il soit et quelles que soient les conditions de ventes, d'exécution des commandes ou
les modes de paiement acceptés est de la compétence exclusive du Tribunal de Commerce du Siège Social de SARL GRATACAP

Conformément à l'article L.441-6 du code de commerce, des pénalités de retard sont dues à défaut de règlement le jour suivant la date de paiement qui figure sur la facture :
une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement de 40 €, à laquelle il convient d'ajouter des pénalités de retard dont le taux est égal à trois fois le taux d'intérêt légal.